

# Session en ligne du 4 février 2026

Webinaire 1 : “Révision de la stratégie européenne d’adaptation 2026 - Concertation avec les membres et intégration du “réflexe adaptation” et d’une trajectoire commune”

## Relevé de conclusions

### 1. Contexte

Cette session en ligne a eu pour objectif **d’échanger avec le réseau de Climate Chance et les membres de la Coalition Adaptation Europe International** autour de la contribution qui sera soumise à la Commission européenne, en vue de la construction de la prochaine stratégie européenne d’adaptation pour 2026.

**Ce document se place alors dans un contexte de révision de la stratégie d’adaptation de l’UE pour fin 2026, ainsi que de la négociation du prochain cadre financier pluriannuel 2028-2034.**

**Les échanges se sont également concentrés sur la question de l’intégration du “réflexe adaptation” (“resilience by design”) dans toutes les politiques publiques de l’Union européenne** avec des propositions concrètes et des indicateurs compatibles avec les compétences européennes.

### 2. Éléments de cadrage du Président de Climate Chance et de la Directrice de Climate Chance, Ronan Dantec et Vaia Tuuhia

- **Ronan Dantec (Climate Chance)**

- **Souligne l’importance de cette année 2026 autour des enjeux d’adaptation** pour l’Europe : l’année 2026 est une année clé en matière d’adaptation au niveau européen, car c’est le moment de la finalisation de la future stratégie.
- **Contexte géopolitique particulier** : grande priorité donnée à la sécurité, une autre priorité donnée à la compétitivité, la réforme des fonds de cohésion ainsi qu’un changement de cadre budgétaire.

- **La nature des propositions** : Il est nécessaire de présenter des recommandations très précises, directement **opérationnelles, actionnables et adaptées** au cadre européen actuel.
- **La place de la société civile dans la stratégie** : La société civile n'est pas en mesure d'écrire la stratégie à la place de la Commission, et le travail se fait en "semi-aveugle" de notre côté, car la Commission n'a pas prévu de partager de "draft" avant la publication en fin d'année. Il est nécessaire d'interpeller directement les institutions lors du prochain Sommet Europe.
- **L'adaptation monte dans les priorités européennes et apparaît moins menacée que d'autres politiques climatiques (décarbonation encore considérée comme frein à la prospérité).**

- **Vaia Tuuhia (Climate Chance) :**

- **La Commission européenne a remis les enjeux de compétitivité en avant, en commandant, d'une part, le rapport Draghi et en proposant l'Industrial Accelerator Act fin février. Les priorités entendues pour la future stratégie portent logiquement sur les infrastructures, l'accès aux ressources, la sécurité énergétique...** Les partenariats publics/privés seront pivot dans la future stratégie.
- **Nécessité de fédérer les acteurs locaux autour de la mise en œuvre du "réflexe adaptation" - l'adaptation est une démarche systémique dont les externalités positives s'évaluent à l'échelle du territoire** - cela renforce l'idée de subsidiarité que portent les membres de Climate Chance et que la Commission a entendue.
- **La fédération des acteurs non étatiques**, dans un contexte géopolitique incertain et cette future révision de la stratégie, reste un enjeu majeur.
- La coopération, notamment UE-Afrique, volet porté lors du Sommet de Marseille a été reconsidéré par la DG Climat dans le périmètre de ses futures propositions. La future contribution du réseau intégrera les alliances avec l'Afrique, en tenant compte des financements innovants à intégrer.
- Cette consultation est le début de notre collaboration cette année avec pour point d'orgue le Sommet pour lequel nous reviendrons vers vous.

- **Yotam Yagour (Climate Chance)**

- **Présentation des recommandations de Climate Chance** pour la consultation publique européenne, en vue de la prochaine stratégie.

### 3. Les trois piliers autour de la future stratégie européenne d'adaptation pour le réseau de Climate Chance

- **Le réflexe adaptation** : l'intégration systématique de l'adaptation dans toutes les politiques publiques européennes mais également dans le cadre juridique européen (resilience by design).

- **Une trajectoire de référence commune pour l'Union européenne à +4°C** selon les recommandations du GIEC.
- Le principe du **“Build Back Better”** : “Reconstruire en mieux” systématiquement, en oeuvrant pour une stratégie de relèvement qui ne se contente pas de réparer les dégâts, mais profite de la phase de reconstruction pour réduire la vulnérabilité future, renforcer la résilience des infrastructures, bâtiments, réseaux... et régénérer les organisations sociales, l'environnement au sein des États membres et des institutions européennes.

**À noter : la TRACC a été introduite dans le code de l'environnement le 26 janvier 2026 par décret tandis que les niveaux de réchauffement climatique ont été définis par arrêté** → La TRACC devient donc une référence juridique officielle pour l'adaptation au changement climatique dans les politiques publiques.

#### 4. Financements européens : forte inquiétude autour du nouveau Cadre Financier Pluriannuel (CFP) ?

##### ● **Ronan Dantec (Climate Chance)**

- **Inquiétude notamment sur la possible disparition ou transformation de certains fonds dédiés aux territoires ou via des programmes thématiques, finançant les territoires**, ainsi que la recentralisation des financements par les États membres
- **Le risque : perte de cohésion territoriale européenne.**
- **Volonté affirmée de Climate Chance à défendre le maintien de financements locaux** → **le réseau de Climate Chance a revu ses priorités** en fonction des enjeux actuels de la Commission européenne, notamment en adaptant **nos objectifs de résilience à ceux de la sécurité sur le continent (indépendance, souveraineté énergétique et résilience agricole...).**

##### ● **Andrea Ferret-Lambert (Office Français de la Biodiversité - OFB)**

- Crainte d'une nouvelle architecture budgétaire sans retour explicite des fonds existants.
- **L'objectif de 35% des financements pour le climat et l'environnement est maintenu, mais nous ne savons pas dans quelle mesure.**
- Crainte aussi de réouverture de certains textes qui pourraient conduire à un détricotage des politiques actuelles et amoindrir la politique environnementale → **l'OFB souhaiterait avoir un budget dédié à l'adaptation en matière de biodiversité, des cadres de reporting avec des indicateurs associés pour réviser la réglementation**
- Importance de mettre en avant les liens entre résilience et compétitivité.

- **Valentine Huet (Vinci)**

- Vinci a contribué au PNACC 3, et la future stratégie européenne d'adaptation reste un enjeu majeur.
- **L'idée globale de "stresstester"** les différents investissements en matière d'adaptation reste extrêmement importante, afin de les prioriser ensuite dans le secteur des mobilités, de la construction et du logement et rendre visibles les externalités positives et négatives.

## 5. L'intégration des enjeux territoriaux dans la prochaine stratégie ?

- **Carla Doncescu (Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme - FNAU)**

- **Constate qu'il n'y a pas de chapitre urbain dans la stratégie actuelle.** Met en avant l'importance d'un dialogue national pour faire remonter les préoccupations autour des impacts territoriaux liés aux dérèglements climatiques.

- **Léo Lenoir (Ville de Marseille) :**

- **Présentation [du plan municipal d'adaptation](#) voté à la suite du [Sommet Climate Chance Europe-Afrique de 2025](#)**
- Plan municipal qui **suit les recommandations du plaidoyer de Climate Chance : TRACC + 4°C et le réflexe adaptation**
- Enjeux multiples pour la collectivité : sécheresse, inondations et santé.
- **Ce que Marseille attend de l'UE** : une reconnaissance des travaux locaux, une articulation avec le PNACC ainsi que des soutiens, notamment via la BEI (comme pour le logement et la mobilité) et des suivis de la **Mission Adaptation (EU)** et du **lauréat "100 villes climatiquement neutres"**

- **Nicolas Beaupied (Cerema) :**

- La Mission Adaptation (EU) parle du rôle des hubs d'adaptation dans **l'accompagnement des collectivités, d'appui aux partenariats public/privé et de facilitation de l'accès aux financements - orientation vers les bons dispositifs UE.**
- La France est identifiée comme un pays en avance dans cet accompagnement et est très sollicitée par les organisations similaires dans les autres États membres.

## 6. Points d'attention sur certains secteurs pour les membres du réseau

On note un besoin d'attention sur les secteurs suivants :

- Les financements durables pour l'adaptation, notamment **autour du partenariat public/privé**.
- Une mobilisation du **secteur assurantiel**.
- Une meilleure visibilité sur le **coût de l'inaction climatique**.
- **Des outils comme le "stresstest"** pour favoriser les investissements en matière d'adaptation.
- **L'enjeu majeur de l'agriculture**, un point de résilience et de souveraineté essentiel à mettre en avant lors du prochain Sommet.
- **La justice sociale**, point culminant de toute stratégie pour assurer une cohérence pour les populations.
- **La transversalité des DG de la Commission pour l'application globale du "réflexe adaptation"**.
- **La réouverture de directives majeures** comme la directive-cadre sur l'eau. Un enjeu suivi par le Comité des régions.

- **Yann Françoise (Expert Villes & Climats)**

- La question de la **dimension sociale et de l'équité (justice sociale, conditions de travail extrêmes)** n'a pas été encore suffisamment abordée dans la stratégie actuelle → il faut la renforcer.

- **Adèle Tanguy (IDDRI - Institut du Développement Durable et des Relations internationales)**

- **Questionnement sur la transversalité des activités entre la DG Climat et les autres DG** de la Commission européenne (DG Recherche, DG Régions...)
- Questionnement sur la place des échanges en cours entre la Commission européenne et les think tanks, etc. **Quelles sont les véritables marges de manœuvre ?**
- **Questionnement sur la place réelle du "resilience by design"** dans la future stratégie.

- **Inès Tixier (Partenariat français sur l'eau)**

- Informée par Water Europe de la possibilité **d'une réouverture de la directive-cadre eau par la CE**.

- **Bernard Soulage (Secrétaire général de Climate Chance)**

- **La nécessité de se focaliser sur l'axe public/privé, notamment sur infrastructures mais aussi l'importance des assurances**
- Construction de la future stratégie en **plusieurs étapes** :
  1. Chacun des États membres met sur la table leurs exigences → par exemple, la France ne veut pas toucher à la PAC,

2. Objectif global de maintenir les 35% du budget dédié au climat dans le futur CFP
3. Arrivée dans le concret, indicateurs et sujets directement liés à la stratégie, comment proposer, notamment via le Comité européen des Régions ?
4. Beaucoup de pays plaident contre ces politiques pour mettre en avant la subsidiarité.

- **Eva Radek : (Office Français de la Biodiversité - OFB)**

- **Souligne la nécessité de mentionner constamment les Solutions Fondées sur la nature** comme un élément pragmatique essentiel pour assurer une adaptation à toutes les échelles.

- **Claire Roumet : (Energy Cities)**

- **Souligne l'importance de s'associer aux différents enjeux liés aux secteurs croisés et aux gouvernements locaux. Le concept de "resilience by design"** ne doit pas être complètement confondu avec "réflexe adaptation" qui, bien qu'ayant dans le même sens, ne soit pas tout à fait la même chose.

- **Claire Tutenuit : (Entreprises Pour l'Environnement - EPE )**

- **Souligne l'importance d'intégrer les relations entre la biodiversité et le climat** volet important, notamment : la prise en compte du réchauffement climatique dans la restauration de la biodiversité ; la prévision des continuités écologiques permettant aux écosystèmes et différents milieux et espèces animales et végétales de s'adapter au réchauffement ; le fait de favoriser systématiquement les solutions fondées sur la nature pour l'adaptation au changement climatique, elles sont en général moins émettrices que les solutions artificielles, et souvent aussi moins coûteuses; enfin, le fait d'accélérer la transition agroécologique qui améliore la résilience des exploitations agricoles.